

Communication Sur le Progrès



COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

SOCIETE MICHEL PREMAT



L'année 2020 nous a fait réfléchir à une nouvelle réalité.

Nous avons vu des engagements inspirants dans le domaine de la santé et de la science.

En ce qui nous concerne, nous avons joué notre rôle de transporteur agile, sûr et responsable en protégeant notre personnel (conducteurs, exploitants, mécaniciens..) et en continuant les livraisons essentielles à la vie.

« Si vous l'avez,
c'est qu'un camion vous l'a apporté ! »

Cependant, cette pandémie a gravement perturbé l'économie et cela a conduit à une réflexion accélérée sur la manière dont la société interagit avec la nature.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST DEVENUE UNE NÉCESSITÉ.

Nous avons défini un plan de performance environnementale nous permettant de jouer un rôle significatif dans cet avenir à faible émission de carbone.

En 2020, nous avons continué de travailler avec nos clients et nos partenaires pour développer des alternatives à nos méthodes habituelles. Ainsi la transformation digitale s'est développée.

RESPECTER LA NATURE

Pendant des années, nous avons été guidés par des normes et des principes à respecter pour protéger l'environnement.

Maintenant, nous intensifions nos ambitions sociétales et les façonnons pour contribuer aux Objectifs du Développement Durable.

Par exemple, nous nous efforçons de réduire les déchets de nos opérations et travaillons de manière privilégiée avec des partenaires locaux.

Nous ne **devons** pas perdre une seconde, lorsque nous protégeons l'environnement.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Nous agissons et nous progressons !

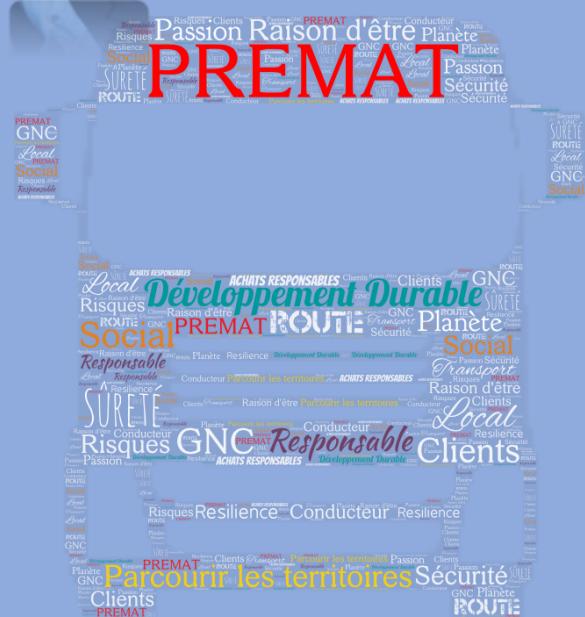
Une fois de plus, je tiens à remercier les Comités qui évaluent nos performances (ADEME, ECOVADIS...) et les équipes PREMAT qui ont contribué à ces résultats encourageants.

Ce fut une année difficile pour tout le monde. Mais c'est aussi une année où nous avons tracé une voie claire, essentielle pour notre avenir.



Philippe PREMAT

Président du Groupe PREMAT



Qui sommes-nous ?

“

Nous exerçons notre métier de transporteur routier de Marchandises Dangereuses (produits pétroliers et gaz) avec passion depuis 1925. Une passion transmise au fil des générations dans notre famille, et aujourd’hui à nos collaborateurs. C'est grâce à une implication sans faille des femmes et des hommes de notre entreprise que nous assurons plus de 300 livraisons par jour en IDF dans le respect des engagements pris avec nos clients.

Philippe PREMAT
Président Groupe PREMAT

”



119 conducteurs
13 administratifs



3 sites d'implantation
Plessis-Pâté / Pierrelaye
Gellainville



117 véhicules
moteurs



2 500 points
de livraison



60 clients



2020 en bref



50 000
Livraisons de carburant



1 500 000 000 L
transportés



4 760 000 km
parcourus



01 GOUVERNANCE 01





Notre raison d'être

Parce qu'il est essentiel pour nos collaborateurs de savoir pourquoi ils viennent travailler chez PREMAT.

Parce que nous espérons que nos clients s'inspirent de la passion qui nous anime.

Parce que s'engager avec motivation, pour changer les choses et faire face aux défis des prochaines années (sociaux, environnementaux, sanitaires), n'est plus qu'une simple possibilité mais un impératif.

Parce que, enfin, travailler chez PREMAT, sans considérer l'impact que nous avons sur ces enjeux n'est plus envisageable...

Nous avons donc imaginé, collectivement par la mise en place de causeries conducteur, comité de direction, sondage collaborateur et enquête client, notre raison d'être :

“*Parcourons la route ensemble,
de manière sûre et responsable,
pour un transport durable*”



Engagement Global Compact

Nous avons exprimé le 5 mai 2020, notre volonté d'intégrer **les principes du Global Compact**, dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes et de les faire progresser dans sa zone d'influence.

La **SOCIETE MICHEL PREMAT** réaffirme aujourd'hui son engagement auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous participons à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

La publication de cette Communication de Progrès pour la période 2020-2021 est la description des efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes.

Cette COP sera disponible sur notre site : www.premat.fr et transmise à nos parties prenantes.

Philippe PREMAT
Président du Groupe PREMAT



Objectifs du Développement Durable

Notre participation aux Objectifs du Développement Durable

Les 193 Etats membres des Nations Unies se sont engagés autour d'un programme de développement durable à l'horizon 2030 autour des 17 Objectifs du Développement Durable. Ils guident les actions à mener dans les 3 piliers du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement, pour un avenir plus juste pour les Hommes et la planète. L'entreprise est un acteur clé dans la mise en œuvre et le déploiement des ODD et les Transports PREMAT s'engagent à les soutenir et les défendre.

Nous avons identifié les ODD les plus pertinents au regard de nos activités et de nos enjeux.



⇒ CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Au travers du Plan Performance 2024 qui vise à une baisse des émissions de CO₂, et de nos efforts dans la diminution de nos déchets, nous luttons activement contre le dérèglement climatique.



⇒ RENFORCER LES PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES REVITALISER DANS SON TERRITOIRE

Le développement de nos territoires et le dialogue avec nos parties prenantes sont des enjeux clés dans notre stratégie. Nous cultivons les partenariats responsables ainsi qu'une exemplarité dans la conduite de nos affaires.

Veille réglementaire et métier



La proximité avec nos parties prenantes est une exigence de notre métier de transporteur de Marchandises Dangereuses.

Pour être crédible et efficace sur cet objectif, nous devons connaître, anticiper les évolutions réglementaires et rester en veille sur les nouveautés de notre marché.

Nous participons ainsi à de nombreux groupes de travail au sein de l'ATMD ou auprès de différentes organisations (ADEME, FNTR, CCI, Banque de France...)*

Concernant la démarche RSE, l'entreprise PREMAT fait partie des **CO-CONSTRUCTEURS** du Référentiel sectoriel RSE en logistique piloté par la DGITM* en octobre 2018.

Nous avons également fait partie des **PRIMO-UTILISATEURS** validant ainsi le référentiel RSE logistique que nous connaissons aujourd'hui.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

* ATMD : Association de Transporteurs de Marchandises Dangereuses
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

FNTR : Fédération Nationale des Transports Routiers

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

DGITM : Direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer



TRAVAIL & DROITS DE L'HOMME



Notre vision sociale

“

Notre écosystème repose sur les échanges entre notre personnel et le marché.

Toujours en mouvement, ce marché nécessite d'être agile, flexible et efficace.

Ainsi le développement du capital humain de notre entreprise est essentiel.

Notre vision se veut juste, équitable et non discriminante.

La formation, le dialogue, l'écoute, la santé, la gestion de la sécurité nous permettent de parcourir la route de manière sûre et responsable.

Notre Engagement est l'amélioration de la sécurité, des conditions de travail et du développement des compétences de chaque collaborateur.

Nos Objectifs :

- ⇒ Réduire le nombre d'accidents du travail
- ⇒ Améliorer la qualité de vie au travail

Nos PREMAT'TITUDES :

- ⇒ Développer le dialogue avec nos salariés
- ⇒ Investir dans des systèmes sûrs
- ⇒ Elaborer des outils fiables et ergonomiques

”



Préserver la santé des personnes

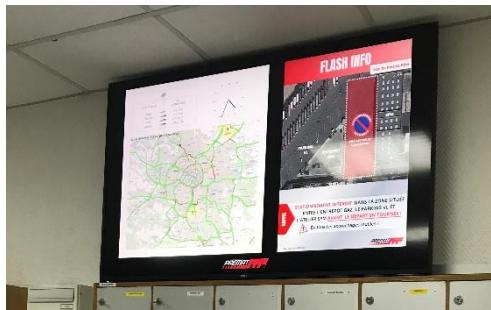
La santé et le bien-être de nos salariés figurent parmi nos axes prioritaires. Nous avons intégré qu'un collaborateur heureux dans sa fonction est un collaborateur fidèle. Garantir une sécurité optimale de nos conducteurs sur le terrain nous permet de maîtriser notre risque d'accident. Pour ce faire, nous avons développé plusieurs outils de communication et d'action dans le but de prévenir, corriger si nécessaire et nous améliorer quotidiennement car nous estimons qu'un accident n'est pas une fatalité ! Nous prenons ainsi en compte les aspects techniques, plus facilement maîtrisables et accentuons nos efforts sur le comportement humain.



La prévention par la formation

La formation joue un rôle essentiel dans le développement des compétences de nos salariés. Tout au long de l'année nous organisons différentes formations permettant d'aborder des aspects liés à la santé et la sécurité que ce soit lors des formations obligatoires type Formation Obligatoire Continue (FCO), Accord pour le transport des marchandises Dangereuses par la Route (ADR), Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou des initiatives ponctuelles : Journées de la Prévention Routière, Sensibilisation aux gestes de premiers secours...

Communiquer pour mieux prévenir



Utiliser les bons supports pour communiquer, c'est garantir que l'information circule bien. Nous avons ainsi équipé l'ensemble des salles conducteurs d'écran à affichage dynamique pour transmettre nos différents bulletins Santé et Sécurité mais aussi toute autre information qui pourrait aider nos conducteurs à mieux appréhender leur itinéraire quotidien (circulation en temps réel en IDF, point météo...).

Sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours



Que ce soit sur son lieu de travail ou dans sa vie personnelle, connaître les bons gestes peut sauver des vies. En collaboration avec un formateur de secourisme PSC1 nous avons organisé des sessions de sensibilisation du personnel volontaire.

L'accompagnement quotidien



Le manuel conducteur PREMAT, remis à chaque conducteur lors de son arrivée dans l'entreprise, recense l'ensemble des procédures de travail établies mais également les informations liées à l'hygiène, les dangers de la consommation de drogues et d'alcool...





Maîtriser nos accidents du travail

Maitriser nos accidents du travail c'est préserver la santé de nos salariés et ainsi réduire notre taux d'absentéisme. Ainsi nous nous sommes engagés à développer un système de management de la sécurité consistant à analyser l'ensemble de nos accidents, assurer le suivi des indicateurs associés et à mettre en place des actions de prévention adaptées.

Nos conducteurs sont suivis par la médecine du travail régulièrement.

L'analyse systématique des accidents du travail



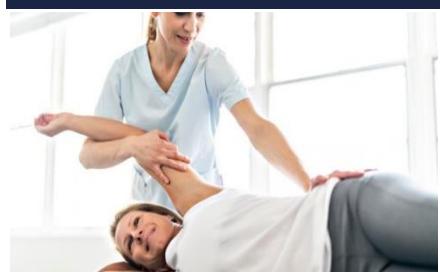
Tous les accidents du travail sont analysés par le service QHSE, puis présentés lors du Comité Social et Economique de l'entreprise. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel est remis à jour, a minima annuellement, en prenant en compte les différentes actions définies.

Communiquer en vidéo les bons gestes et postures



L'importance de porter ses Equipements de Protection Individuelle, s'échauffer avant de démarrer sa journée de travail, adopter la bonne assise à son poste de conduite, plier ses genoux plutôt que solliciter son dos lors du port de charge, autant de bonnes pratiques qui sont présentées en images dans cette vidéo regroupant l'ensemble des gestes et postures à privilégier au cours de sa journée de travail.

Une ostéopathe au travail



En partenariat avec une étudiante en 5^e année d'ostéopathie, nous proposons à l'ensemble de notre personnel des séances d'ostéopathie régulières, 100% prises en charge par l'entreprise, sur leur lieu de travail.



2020 EN BREF

100% 
des accidents du travail
sont analysés par
le service QHSE

55 
Visites médicales
passées avec la
médecine du travail



Sécuriser les opérations



Les bonnes protections pour un travail sécurisé

Dans notre métier, certains équipements individuels sont obligatoires et permettent d'assurer la sécurité sur le terrain. Tous nos conducteurs sont ainsi équipés d'une tenue complète adéquate à leur activité : casque de sécurité avec jugulaire pour un meilleur maintien, visière de protection, chaussures de sécurité montantes pour mieux protéger les chevilles, une tenue haute visibilité antistatique pour être mieux vu et des gants renforcés.

Nos véhicules sont équipés d'un dispositif d'alerte et de protection du travailleur isolé.

Des véhicules et équipements plus sûrs et confortables

Nous renouvelons régulièrement notre flotte de véhicule, permettant ainsi de bénéficier des dernières innovations aussi bien sécuritaires que de confort pour nos conducteurs.

Cabine climatisée équipée d'un coffre réfrigéré, phares à LED pour une meilleure visibilité de la route, caméra et radar de recul pour sécuriser les manœuvres, système d'aide à la navigation pour limiter le stress, indicateur de pression des pneumatiques pour plus de sécurité, remplacement des flexibles composé en partie d'acier par du composite pour alléger leur poids... sont autant d'accessoires qui équipent les véhicules de notre parc.



2020 EN BREF

100%

des véhicules sont équipés d'aide à la navigation par GPS et/ou d'informatique embarquée.

95%

du parc est équipé de boîte automatique.

70% possède un système anti-collision.

95%

des véhicules possèdent des rétroviseurs « chauffants » pour le confort de nos conducteurs.

100%

des cabines sont équipées de siège conducteur réglable avec accoudoirs et amortisseurs pour une meilleure absorption des chocs et un confort de conduite.

90%

des cabines sont climatisées.

100% des tracteurs sont équipés de réfrigérateur.





Manuel conducteur : le compagnon du quotidien

Le métier de conducteur est complexe, même si les procédures métiers sont souvent communes d'un lieu de livraison à un autre. Le conducteur doit néanmoins s'adapter à son environnement, à des équipements clients parfois différents et à des règles de sécurité complémentaires.

Pour compléter sa formation et l'accompagner au quotidien, nous avons recensé toutes les procédures métier au travers du Manuel conducteur PREMAT.

Les protocoles de sécurité

Chaque dépôt où nous chargeons, chaque site que nous livrons, possède son propre protocole sécurisant les opérations de chargement/déchargement. Nous nous devons de les communiquer auprès de nos conducteurs. Nous avons alors intégré l'ensemble de ces protocoles de sécurité dans notre système d'informatique embarquée.

Ainsi, sur chaque point de chargement et livraison, le conducteur peut consulter le protocole concerné directement depuis son véhicule.



Contrôle en livraison

Toujours en gardant à l'esprit la sécurité de notre personnel mais également celle des usagers, il est de notre devoir de vérifier que les procédures métiers définies soient appliquées et bien acquises par nos conducteurs. Nous avons mis en place un système de contrôle terrain visant à observer puis corriger, le cas échéant, toutes mauvaises pratiques.

Ces contrôles « conducteur » et « véhicule » sont assurés aussi bien par les membres du service Formation, du service QHSE, que par l'encadrement.

En cas d'écart constaté, le conducteur pourra être revu en formation et un plan d'action adéquat pourra être mis en place dans un but d'amélioration permanente.



La formation : le cœur de la performance

La formation des individus est la clé de la réussite de notre entreprise. Notre ambition réside dans l'accompagnement des salariés tout au long de leur carrière professionnelle par des formations pratiques (opérations de chargement, déchargement, conduite), de sécurité (ADR, mise en route de nouveaux véhicules...), santé (SST...), ou liées aux nouvelles technologies (nouveaux équipements, logiciels informatiques...).

En ce qui concerne nos conducteurs, les formations sont réalisées par nos formateurs internes avec diplomatie, empathie et bienveillance dans le but de dépasser les standards du service aux clients. Ils accompagnent chacun de nos conducteurs à travers des prises en main de nouveaux véhicules, formation à l'éco-conduite, aux procédures de travail, et lors de la reprise d'activité après un accident du travail...



Tout commence par le recrutement

Pour faire face à la pénurie de conducteurs routiers dont souffre notre secteur, nous avons fait le choix d'accentuer nos efforts sur le recrutement. Un poste de « Chargée de recrutement » a été spécialement créé afin de se concentrer exclusivement sur la recherche active de nouveaux candidats. De la validation du CV à l'embauche en passant par l'essai de conduite, toutes les étapes de recrutement sont suivies minutieusement en interne. Pour ouvrir notre champ de recherches, nous participons également à des manifestations dédiées au marché de l'emploi et sommes activement présents sur les réseaux sociaux notamment à travers la vidéo « Je viens bosser chez vous ».

Un parcours d'intégration efficace

Une fois le conducteur embauché, nous mettons tout en œuvre pour le former à travers un parcours d'intégration complexe : dans un premier temps, le conducteur est formé par le service formation pendant plusieurs jours puis un conducteur « tuteur » prend le relais durant plusieurs semaines. Une fois l'expérience nécessaire acquise, le nouvel embauché peut partir seul en tournée. Par la suite, il sera revu plusieurs fois en formation, tout au long de son parcours professionnel chez PREMAT.



2020 EN BREF

4

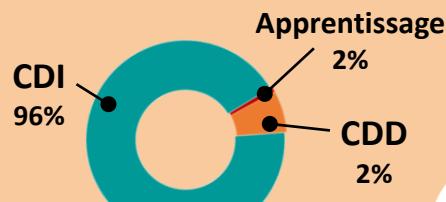
Formateurs expérimentés

2 081h

de formation dont
968 h effectuées
sur route.

100%

des conducteurs sont revus en formation
au minimum tous les deux ans.



Répartition par type
de contrat



Gestion des carrières : Qui mieux qu'eux peuvent en parler ?



Laëtitia RAMEL

33 ans – Coordinatrice QHSE & SST

« Je suis rentrée chez PREMAT en 2007 en tant qu'apprentie au service QHSE dans le cadre d'une Licence Professionnelle, j'ai ensuite signé mon premier CDI pour le poste d'assistante QHSE. Ma Direction a pris en compte mon désir d'évolution et m'a accordé sa confiance. Devenue ensuite coordinatrice QHSE, je porte toujours autant d'intérêt pour mon travail même après 13 années passées »



Julien HOTTE

31 ans - Exploitant PREMAT

« En septembre 2014, j'ai occupé un poste de conducteur saisonnier en porteur fuel. Ayant fait mes preuves, on m'a ensuite proposé d'effectuer des livraisons de carburant en gros porteur puis de devenir conducteur polyvalent (multi-activités). Après quelques années, j'avais envie de découvrir une autre facette ce métier, le poste d'exploitant. On m'a donné ma chance, je ne pensais pas évoluer aussi vite ! »



Virginie BODIN

41 ans - Conductrice PREMAT

« Cela fait bientôt 20 ans que j'exerce le métier de conductrice poids-lourd.

Je suis rentrée chez PREMAT en 2012 au sein de la filiale FTS spécialisée dans le transport de pulvérulent. Après 8 ans, j'avais envie de faire autre chose, je voulais transporter un produit plus « noble », le carburant, alors j'ai changé de filiale et j'ai rejoint l'entreprise MICHEL PREMAT. Je ne regrette pas mon choix. Il n'est pas toujours évident de travailler dans un milieu masculin, mais je m'épanouis dans mon travail. »

Etre à l'écoute, comprendre, anticiper les besoins de nos conducteurs est primordial à nos yeux pour progresser. Nos conducteurs sont en lien direct avec nos clients : qui de mieux qu'eux peuvent remonter du terrain toutes anomalies ou bonnes pratiques observées ?

Le Comité Social et Economique

Les réunions liées au CSE, qui ont lieu tout au long de l'année au sein de l'entreprise, permettent aux membres de l'encadrement et aux représentants du personnel de traiter des sujets diverses et variés portant entre autres sur l'analyse des accidents du travail, des conditions de travail, la validation des budgets... Les membres élus sont représentatifs de la société, provenant de fonctions et de statuts différents, ainsi ces réunions bénéficient de l'expérience de chacun de ses membres pour soumettre des idées, communiquer, résoudre des interrogations et valider ensemble des solutions qui profitent à tous.

Le CSE remplit également son rôle culturel en proposant chaque année à l'ensemble de ses salariés des chèques vacances et chèques cadeaux.

Carnet d'anomalies



Le carnet de remontée d'anomalie mis en place chez PREMAT permet aux conducteurs de remonter toute anomalie constatée au cours de leur journée de travail. La fiche anomalie est ensuite gérée par le service concerné (maintenance, QHSE, commerce ou exploitation).

Causeries conducteurs : « Vous avez la parole! »



Ecouter pour mieux comprendre et trouver des solutions ensemble, voilà toute la philosophie des causeries conducteurs organisées par le service QHSE dans un esprit de convivialité. Donner la parole aux conducteurs c'est connaître leur ressenti sur la qualité de vie au travail et leur quotidien sur le terrain.

2020 EN BREF

7



Réunions tenues par les instances représentatives du personnel (CSE + Commission Santé Sécurité au travail).

Lutte contre les inégalités

L'égalité pour tous! L'entreprise PREMAT s'engage à promouvoir et à respecter la diversité, la mixité et l'égalité professionnelle dans ses activités au quotidien avec ses collaborateurs, ses clients et partenaires. Dès l'embauche, l'intégration se fonde sur une égalité des chances qui ne dépend pas de caractéristiques morales, éthiques ou religieuses. Ainsi, les évolutions internes ne pourront être fondées que sur le savoir-être et le savoir-faire.

Tout au long de son parcours dans l'entreprise le collaborateur pourra évoluer par les formations auxquelles il participera.

Nous visons également à garantir l'emploi des seniors et à accompagner les jeunes embauchés vers un emploi durable.

Affirmer notre engagement



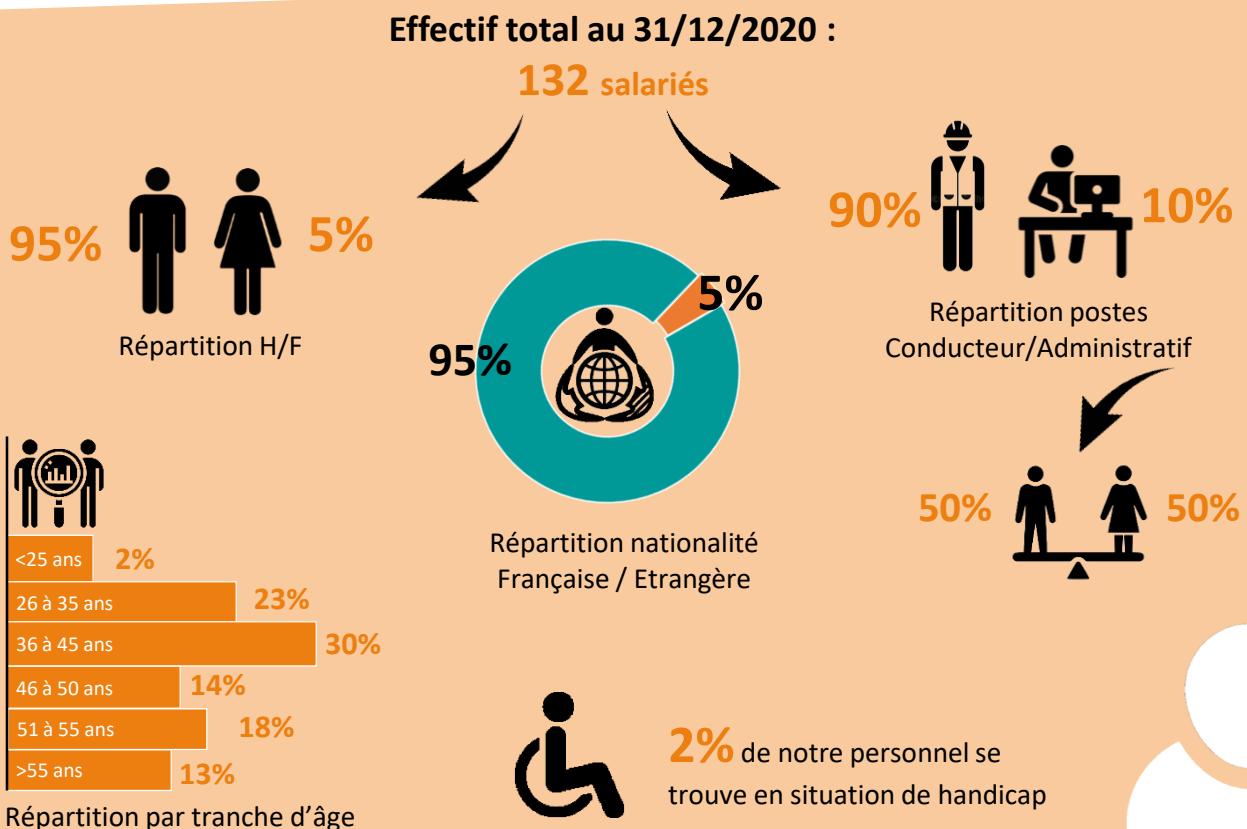
Pour affirmer notre engagement nous avons signé en 2006, la **Charte de la diversité** visant à agir en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations.

Focus : Vers l'évolution des mentalités

La part de notre population féminine est stable et représente 5% des effectifs.

Du côté des administratifs nous comptons quasiment autant d'hommes que de femmes ; nous souffrons néanmoins du manque d'attractivité du métier de « conducteur routier ».

2020 EN BREF



Nos résultats



Thème	Indicateur	2019	2020	Objectif 2024
1 PRESERVER LA SANTE DES PERSONNES	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	41,03%	37%	25%
	Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt	1,16%	1,20%	0,50%
	Nombre de maladies professionnelles reconnues	0	0	0
2 SECURISER LES OPERATIONS	Nombre de protocoles de sécurité signés	750	800	1000
3 FORMATION	Nombre total d'heures de formation	2 600	2 100	
	Nombre moyen d'heures de formation par employé	19,7	15,8	
	Répartition du nombre de contrats	CDI CDD Apprentissage	122 9 1	122 12 1
	Nombre "d'entrées" durant l'année	12	13	
	Nombre de "départs" durant l'année (hors retraite/décès/transfert groupe)	10	14	
4 DIALOGUE SOCIAL	Nombre de réunions des instances représentatives	12	7	
	Nombre de délégués syndicaux	3	3	
	Montant du budget du Comité d'Entreprise	NC*	NC*	
5 LUTTE CONTRE LES INEGALITES	Effectif salariés par tranche d'âges (Homme/Femme)	< 25 ans	4%	2%
		26 à 35 ans	22%	23%
		36 à 45 ans	27%	30%
		46 à 50 ans	15%	14%
		51 à 55 ans	21%	18%
		> 55 ans	11%	13%
	Pourcentage de femmes		5%	5%
	Nombre de femmes occupant un poste à responsabilité		2	2
	Nombre de travailleurs étrangers		8	8
	Ancienneté moyenne (an)		8,85	9,81

*Non Communiqué

ENVIRONNEMENT



Notre vision environnementale

“

La sauvegarde du climat et l'enjeu énergétique sont au cœur des préoccupations des citoyens responsables et nous voulons y contribuer de manière forte et volontaire. Ainsi, nous souhaitons démontrer notre engagement pour la transition écologique grâce à la force collective des salariés de l'entreprise. La réduction de notre empreinte environnementale est un impératif pour un transport durable.

Engagés depuis 2008 dans la Charte Objectif CO₂ valorisé en Label depuis 2012, nous avons toujours été attentifs dans le suivi des quantités de CO₂ émises par nos camions – notre principale source d'émission de gaz à effet de serre – dans un but environnemental mais aussi économique.

Cette vision s'accompagne aujourd'hui de la prise en compte de notre impact environnemental au sens large avec la gestion des déchets, la consommation des bâtiments, la prévention des anomalies de livraison qui impactent également notre image client.

Notre ambition est désormais d'étendre cette vision à nos parties prenantes en les intégrant dans notre démarche.

Notre Engagement est de réduire l'impact environnemental de l'entreprise et de ses membres par de l'innovation technique et opérationnelle responsable.

Nos Objectifs :

- ⇒ Améliorer la performance de nos conducteurs et de nos camions dans l'utilisation de l'énergie
- ⇒ Réduire les consommations d'énergie et des déchets de nos installations
- ⇒ Promouvoir notre engagement auprès de nos parties prenantes

”

Nos PREMAT'TITUDES :

- ⇒ Renouvellement du parc de véhicules
- ⇒ Gestion assidue des consommations
- ⇒ Affichage des émissions de CO₂ sur les factures



Innovation responsable



Un renouvellement de parc dynamique et durable

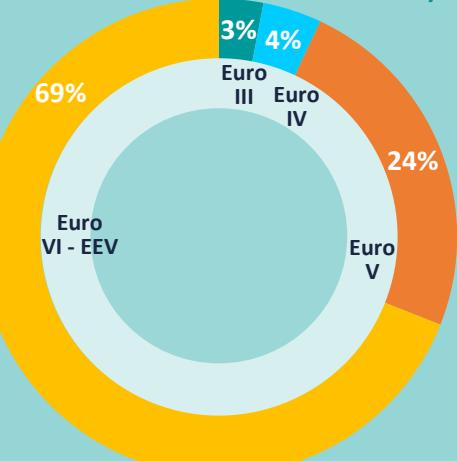
Les nouveaux véhicules affichent des performances environnementales toujours plus grandes. Les véhicules Euro VI ont permis de diviser par 2 les particules, par 4 les hydrocarbures et par 5 les émissions d'oxydes d'azote, par rapport aux véhicules Euro V. Pour ces raisons, nous avons fait le choix d'un renouvellement de parc fréquent au profit de véhicules EURO VI.



2020 EN BREF

Répartition de la flotte

au 31/12/2020



Véhicules à énergie alternative



En 2020, nous avons acquis nos premiers camions motorisés au gaz. Pour diminuer au maximum les émissions de CO₂, tous utilisent 100% de BioGNV.

Ils émettent moins de gaz à effet de serre, moins d'odeur et fumée et quasiment plus de particules fines. Nous encourageons ainsi la création de stations GNC afin d'améliorer le maillage en Ile de France.

2020 EN BREF

135



Tonnes de CO₂ économisées par les camions BioGNV par rapport à des camions diesel équivalents.



Une informatique embarquée performante



L'équipement d'informatique embarquée dans chaque camion fournit des informations en temps réel sur la position du véhicule, l'activité du conducteur, les itinéraires et la marchandise transportée. L'utilisation de l'informatique embarquée entraîne une réduction de l'impression des feuilles de tournées pour les conducteurs.

- **Optimisation des itinéraires** : L'acquisition des données de positionnement des véhicules nous permet d'adapter les tournées (en fonction des contraintes ou aléas exceptionnels). Ceci améliore l'efficacité de notre service aux clients et réduit les kilomètres « à vide ». L'utilisation d'un logiciel complémentaire utilisé lors de la création des tournées de livraison par les exploitants, propose l'itinéraire optimal en fonction du temps et de la distance. Cet itinéraire est envoyé au conducteur qui choisit ou non de l'emprunter en fonction du trafic, de la météo ou d'imprévus.
- **Eco-conduite** : les constructeurs de PL mettent à disposition de chaque conducteur son score éco-conduite basé sur la vitesse, les freinages, les temps de ralenti et lui donne un descriptif personnalisé de ses forces et faiblesses afin d'optimiser sa consommation.
- **Communication** : les conducteurs reçoivent directement sur leur tablette des messages d'urgence, de rappels, de sécurité.



Focus : Maintenance préventive et corrective

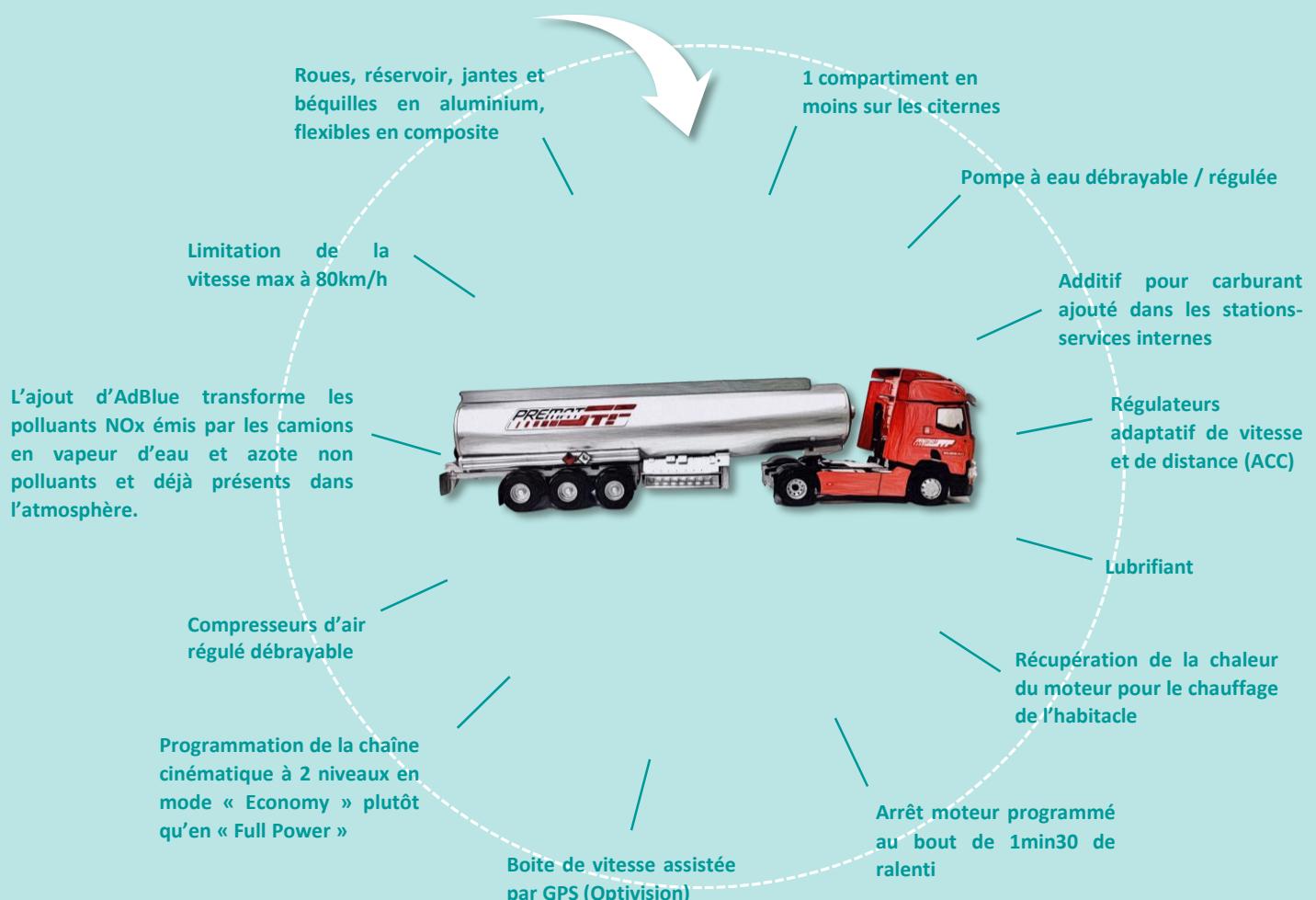
Depuis 2016, les nouveaux camions bénéficient de la maintenance préventive et corrective de l'informatique embarquée : les informations récupérées sur le camion permettent d'alerter sur le niveau de risque lié à un composant potentiellement défectueux (ex : suivi de la pression des pneumatiques en temps réel). Le conducteur est prévenu et une procédure de maintenance anticipée peut être réalisée.

Des équipements d'économie de carburant

Pour réduire la consommation en carburant, nous investissons pour optimiser et alléger les véhicules au maximum grâce à des dispositifs supplémentaires sans compromis sur la sécurité.



Schéma des dispositifs d'économie du carburant



Réduction de l'empreinte environnementale

7



Au delà des émissions de CO₂, nous souhaitons réduire nos impacts sur les ressources naturelles et les sources de pollution : déchets, eau, sols mais aussi dans la consommation énergétique et en eau de nos bâtiments.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets générés par l'activité de transporteur sont sources de pollution et représentent un coût financier pour l'entreprise. Ainsi, l'entreprise a calqué sa stratégie de gestion des déchets sur l'approche « réduire, réutiliser et recycler » de l'économie circulaire. La gestion des déchets est confiée à l'atelier de maintenance SPM, partenaire privilégié sous contrat qui s'assure d'éliminer ou recycler les déchets.

Un réemploi des pneumatiques



Chaque pneu neuf est suivi par SPM depuis son entrée sur le parc jusqu'à sa destruction ou recyclage et passe par les étapes de recreusage et rechapage. Depuis 2018, en partenariat avec Michelin, la gestion des pneumatiques est réalisée par un logiciel de maintenance préventive avec inspection numérique et suivi de la vie du pneu qui permet d'optimiser ses étapes et d'allonger sa durée de vie.



Gestion des déchets d'atelier



Les déchets dangereux et non dangereux générés par l'atelier de maintenance des véhicules sont confiés à des entreprises de collecte locales adéquates pour le recyclage, la valorisation ou l'élimination de chaque type de déchets. Certains peuvent être revendus en vue de leur valorisation ou recyclage. Les bordereaux de suivi de déchets remis par les collecteurs sont conservés pour suivre les quantités produites.

Nous n'opérons pas d'activité logistique émettrice de déchets. Notre activité concerne uniquement le transport en vrac et les bouteilles de gaz vides sont éliminées par les clients.

Devenir des polluâts



En activité carburant, des mélanges de produits peuvent survenir lorsqu'un carburant n'est pas livré dans la bonne cuve en station-service. Le produit mélangé dit « polluât » est soit récupéré par une usine de traitement qui le déclasse ou le détruit, soit il est réintégré en raffinerie.



2020 EN BREF

100% .

des polluâts ont été réintégrés en raffinerie ou réutilisés



Recyclerie PREMAT



Pour sensibiliser ses salariés au recyclage des piles, des collecteurs *Corepile* sont installés sur chaque site. Les piles sont ensuite déposées en point de collecte pour être recyclés.

Nous avons choisi d'accompagner l'association *Les Bouchons d'Amour* à travers la collecte de bouchons. Les bouchons récoltés dans l'entreprises sont triés et revendus par l'association à un industriel et les fonds sont reversés au profit de personnes handicapées de région parisienne.

2020 EN BREF

27,5
kg de piles récoltées

6,2
kg de bouchons récoltés



Déchets papiers

Les photocopies ont été renouvelés et paramétrés en mode impression recto-verso et noir et blanc par défaut pour une baisse de consommation du papier et des cartouches d'encre.

Les administratifs sont encouragés à réutiliser en brouillon les impressions non utilisées.

Le déchet devient alors une ressource !

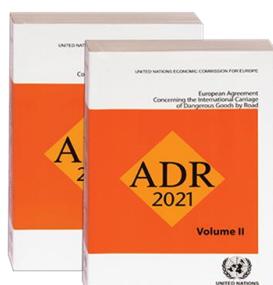


POLLUTION DES SOLS

De par notre activité de transporteur de marchandises dangereuses, nous sommes concernés et préoccupés par les risques de rejets accidentels de substances polluantes, notamment lors des livraisons de fuel chez les particuliers.



Procédures



Les conducteurs sont formés aux procédures d'urgence en cas de débordement, d'écoulement ou projection de matières dangereuses néfastes pour l'environnement et les populations, via la **formation ADR** de transport routier de marchandises dangereuses. Que ce soit en dépôt, en station-service ou en livraison chez les particuliers, les règles sont rappelées dans le **manuel conducteur**. En cas de sinistre, les causes sont analysées avec le conducteur.

Lutte contre le changement climatique



Nous avons toujours porté une attention particulière sur les consommations des camions, sources d'émissions de gaz à effet de serre de part un engagement écologique mais aussi une volonté de réduire nos coûts.



Formation éco-conduite



S'appuyant sur les outils d'informatique embarquée, les formateurs internes dédiés à nos conducteurs réalisent des **formations sur route** avec le conducteur et particulièrement l'éco-conduite. Ils analysent ensemble la consommation, l'anticipation, le freinage, l'utilisation moteur et la note éco-conduite. La formation débouche sur une évaluation de la conduite comparée avant/après formation.



Elaboré par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la "Charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO₂" a été signée par les Transports PREMAT en 2008. Elle s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et plus précisément de réduction des émissions de CO₂. En 2012, et depuis lors, nous avons obtenu le Label Objectif CO₂ qui atteste d'un haut niveau de performance CO₂, Dernier renouvellement validé par l'ADEME en 2020 pour la période 2020-2023.

L'attribution du Label s'appuie sur un audit indépendant qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau suffisant de performance environnementale. La mesure de la performance se base sur le référentiel européen HBEFA qui prend en compte les données du parc de véhicules français.

Gestion des consommations de carburant

Une gestion maîtrisée des consommations est un facteur clé de réductions des émissions. En 2019, le poste de gestionnaire énergie a été créé dans le but de mieux suivre et analyser les consommations de carburant.

- Croisement de plusieurs sources de données de consommations : indications à la pompe et informatique embarquée constructeur PL. Il peut **détecter rapidement toute anomalie** de consommation. Dans ce cas, les conducteurs concernés peuvent être repris en formation pour améliorer leur conduite.
- **Publication mensuelle** individuellement auprès des conducteurs qui le souhaite la consommation à la pompe mais aussi sur l'intranet PREMAT et en salle conducteur sur nos sites. L'affichage des consommations permettent aux conducteurs de se repérer par rapport à leur activité.



Focus : Plan de performance 2024

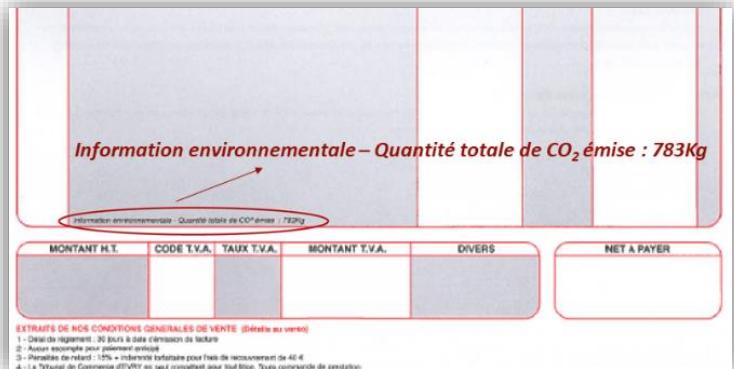
A partir de l'année 2019, nous nous sommes fixés l'objectif de diminuer les consommations de carburant de 10% en 5 ans avec une baisse de 2% par an.

Le plan est basé sur un coaching personnalisé des conducteurs à l'éco-conduite par un formateur attitré pour accompagner le conducteur dans l'analyse de sa conduite, le conseiller et améliorer ses performances de conduite grâce au score éco-conduite.

Promotion de la consommation raisonnée

Parce que nous ne limitons pas nos actions à nos activités, nous souhaitons sensibiliser et impliquer nos clients dans la réduction de la pollution et de l'émission des gaz à effet de serre.

Affichage CO₂ sur les factures



Nous luttons contre les émissions de CO₂ et mettons à disposition de nos clients des véhicules limitant cet impact environnemental. Nos choix technologique sur les véhicules (biogaz) et l'optimisation le nombre de kilomètres à vide contribuent à nos résultats.

Nous affichons sur nos factures de nos clients les émissions de CO₂ réalisées pour livrer nos clients.

Ce calcul se base sur les indices de facteurs d'émission publiés annuellement par l'ADEME.

Dématérialisation des bons de livraison

En collaboration avec nos clients depuis 2016, nos bons de livraison sont dématérialisés et envoyés par mail. Cette solution contribue à diminuer nos déchets papiers et à améliorer l'efficacité de leur traitement. Les contraintes liées à crise du COVID-19 ont accéléré la dématérialisation des bons de livraison auprès de nos clients.



En projet

Pour aller plus loin dans la dématérialisation, nous avons comme objectif en 2021 de dématérialiser les factures.

2020 EN BREF

90% 
des clients ont accepté la dématérialisation des bons de livraison

Nos résultats



Thème	Indicateur	2019	2020	Objectif 2024
6 INNOVATION	Taux du parc en Euro VI et Euro V EEV	65%	69%	90%
	Taux de véhicules équipés en AdBlue	90%	90%	92%
	Taux de véhicules équipés d'informatique embarquée (constructeur PL et tablette PREMAT ou client)	100% ¹	100%	100%
7 REDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	Poids total des déchets dangereux (tonne) ²	6,2	6,7	
	Poids total des déchets non dangereux (tonne) ²	17,7	15,2	
	Consommation électrique des installations (GWh) ³	133	139	125
	SCOPE 2 ⁴ : émissions indirectes de GES liés à la consommation d'électricité (tonne CO ₂)	7,6	8,4	7,1
	Consommation en gaz des bâtiments (GWh) ³	201	189	195
	SCOPE 1 ⁴ : émissions directes de GES liés à la consommation de gaz (tonne CO ₂)	45,7	42,9	44
8 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	Pourcentage de conducteurs ayant reçu une formation à l'éco-conduite dans l'année	64%	83%	100%
	Score éco-conduite moyen (note sur 10)	8,1	8,5	9
	SCOPE 1 ⁴ : émissions directes de GES émises par les véhicules (tonne CO ₂)	5807	4827	6000⁵
	Quantité de CO ₂ émis par kilomètre (g CO ₂ /km)	1080	1013	1060
	Quantité de CO ₂ émis par unité transportée et par kilomètre (g CO ₂ / t.km)	81	78	75
9 PROMOTION DE LA CONSOMMATION RAISONNÉE	Pourcentage de factures avec affichage des émissions de CO ₂	100%	100%	100%
	Pourcentage de dématérialisation des bons de livraisons	50%	90%	100%

¹ environ 30% des véhicules sont loués aux clients qui exploitent leur propre informatique embarquée.

² la gestion des déchets est mutualisée avec les autres filiales du groupe. Les données MICHEL PREMAT sont obtenues au prorata du chiffre d'affaire. Objectifs proportionnels à l'activité future.

³ les consommations sont mutualisées avec les autres filiales du groupe. Les données MICHEL PREMAT sont obtenues au prorata du nombre de salariés et véhicules présents sur site.

⁴ d'après les facteurs d'émissions du *Centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre* de l'ADEME : 0,0599 kgCO₂/kWh pour l'électricité, 0,227 kgCO₂/kWh pour le gaz , 3,16 kgCO₂/litre pour le gazole et 0,61 kgCO₂ pour le BioGNV.

⁵ l'activité et le parc de véhicule sont amenés à augmenter, l'objectif est de limiter l'augmentation des tonnes CO₂ totales émises.

CA Partenariat responsable UT



Notre vision du partenariat responsable



Le partenariat responsable se fonde sur deux principes fondamentaux : l'éthique et les achats responsables.

Chez PREMAT, cela correspond à une véritable prise de conscience par chaque collaborateur de sa propre responsabilité et de la signification de ses actes.

Plusieurs leviers nous aident à « Transporter de manière sûre et responsable » : la réglementation sociale et celle des marchandises dangereuses notamment, les impératifs clients mais aussi les accords de branches sectorielles et professionnelles, les formateurs, les organismes de labellisations et les référentiels éthiques, qualités, environnementaux.

Nos fournisseurs sont des partenaires privilégiés pour lesquels nos règles d'éthique principales s'appliquent.

Dans le cadre de sa raison d'être, l'entreprise PREMAT a formalisé avec ses prestataires historiques et essentiels à sa réussite, un engagement réciproque de principes responsables et durables.

Par ailleurs, PREMAT soutient et promeut depuis 2020, les principes du «Global Compact» dans sa sphère d'influence et les intègre dans sa stratégie et ses opérations quotidiennes avec ses partenaires.

Notre Engagement est de développer des partenariats fidèles aux enjeux de la RSE grâce à des relations mutuellement bénéfiques et créatrices de valeur.

Nos Objectifs :

- ⇒ Promouvoir en interne et externe nos principes d'éthique et d'achats responsables

Nos PREMAT'TITUDES :

- ⇒ Formation des salariés aux questions d'éthique et d'achats responsables
- ⇒ Intégration de critères RSE dans les contrats
- ⇒ Dialogue soutenu avec les parties prenantes sur ces enjeux





Compte tenu de l'évolution de la société, des exigences de nos clients, et des orientations en matière de responsabilité sociétale, l'entreprise PREMAT a créé, en 2019, une charte éthique qui précise les engagements et règles de conduite qui unissent les salariés au quotidien, dans leurs actions.

Principes de la charte éthique

Afin que chacun mène sa mission, dans un même esprit et avec les mêmes exigences, cette charte résume les règles que chaque salarié doit suivre.

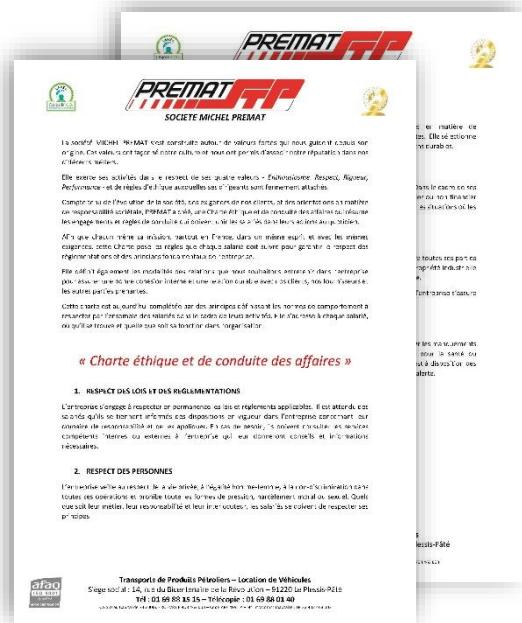
Elle garantit le respect des réglementations et des principes fondamentaux de l'entreprise et précise les relations avec nos clients, nos fournisseurs et les autres parties prenantes.

La lutte contre la corruption est un des piliers de cette charte.

Audit interne



Notre département QHSE a mis en place des procédures pour examiner les éventuelles infractions sur l'éthique.



En projet

Sensibilisation collaborateur

Une formation de sensibilisation aux questions d'éthique des affaires est en cours de préparation pour atteindre notre objectif.



Protection des données



Le traitement des données personnelles implique l'information des individus, sur ce que nous collectons et faisons de leurs données.

L'entreprise PREMAT traite les données de ses salariés ou de ses partenaires (clients et fournisseurs), en respectant leur droit et garantissant une utilisation vertueuse et respectueuse de la vie privée.

L'entreprise tient à jour un registre qui permet de recenser les traitements de données, mis en œuvre dans l'entreprise et d'appliquer les mesures de protection adéquates.

Nos principes :

- Nous ne collectons que les données vraiment nécessaires
- Nous sommes transparents avec les parties prenantes concernées
- Nous pensons aux droits des personnes
- Nous gardons la maîtrise des données
- Nous identifions les risques
- Nous sécurisons les données



Devoir d'alerte

L'éthique consistant à avoir une attitude respectueuse des individus et de l'entreprise notamment, nous oblige vis-à-vis de l'entreprise, de nos collègues, de nos fournisseurs et clients. Ainsi le renforcement de la transparence dans nos échanges s'inscrit dans notre volonté d'intégrité et de respect de la réglementation.

Tout manquement ou mauvaise attitude à nos principes éthiques doivent être signalés et chacun d'entre nous doit pouvoir lancer l'alerte. Une boîte de dialogue est ainsi ouverte sur notre page intranet. L'entreprise PREMAT s'engage à protéger le lanceur d'alerte et à respecter son anonymat, si celui-ci en fait le choix.

2020 EN BREF

94%

de nos fournisseurs sont indépendants économiquement

0

manquement aux principes d'éthique et de conduite des affaires

Etre un partenaire sûr et responsable c'est prendre en compte les Objectifs du Développement Durable dans son quotidien et intégrer selon ses capacités une démarche de Responsabilité sociétale.
Nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, les services publiques sont ces partenaires.

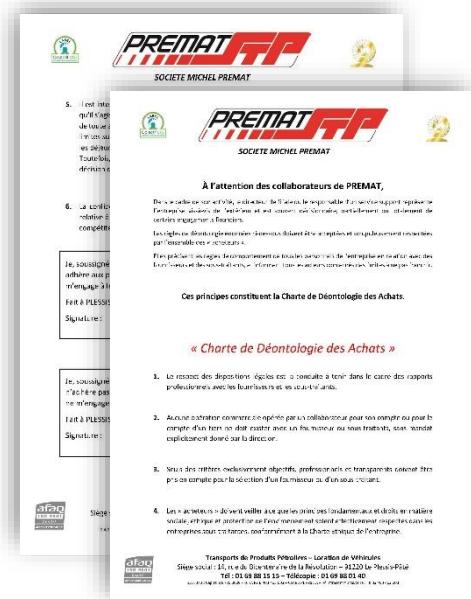
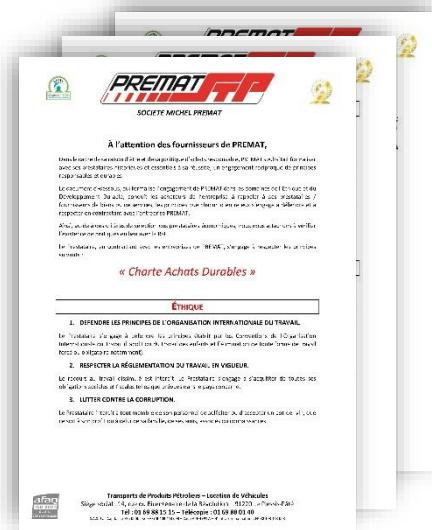
Les formations à la conduite éco responsable, le partage de valeurs éthiques, la transparence, le respect de la réglementation contribuent à renforcer ce partenariat et nous en sommes fiers.

Principes de la charte achats durables fournisseurs

Dans le cadre de sa raison d'être et de sa politique d'achats responsables, l'entreprise PREMAT souhaitait formaliser avec ses prestataires historiques et essentiels à sa réussite, un engagement réciproque de principes responsables et durables.

La Charte Achats Durables formalise notre l'engagement dans les domaines de l'Ethique et du Développement Durable et conduit les acheteurs de l'entreprise à rappeler à leurs prestataires/fournisseurs de biens ou de services, les principes que chacun d'entre eux s'engage à défendre et à respecter en contractant avec nous.

Ainsi, au-delà des critères de sélection des prestataires économiques, nous nous attachons à vérifier l'existence de pratiques en lien avec la RSE.



Principes de la charte de déontologie achats collaborateurs

Les règles de déontologie énoncées dans la Charte de Déontologie des Achats doivent être acceptées et scrupuleusement respectées par l'ensemble des « acheteurs ».

Elles précisent les règles de comportement de tout le personnel de l'entreprise en relation avec des fournisseurs et des sous-traitants et informent tous les acteurs concernés sur les limites à ne pas franchir.

Exemplarité du management

Nos enquêtes de satisfaction auprès de nos clients ont démontré que l'entreprise avait un bonne image de marque notamment par l'exemplarité de ses pratiques et du management.



Philippe PREMAT
PDG

- ➡ Membre de la commission nationale des sanctions administratives représentant la FNTR
 - ➡ Vice-président élu pour 5 ans de la Fédération Nationale du Transport Routier
 - ➡ Conseil consultatif départemental de la banque de France (Membre nommé par le directeur de la banque de France).
 - ➡ Vice-président de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Essonne en charge de l'aménagement du territoire.
 - ➡ Élu par ses pairs : Transporteur de l'année en 2006, depuis est membre du jury.



Olivier GALISSON
Directeur

Dialogue avec les parties prenantes



L'entreprise s'attache à mériter la confiance de ses parties prenantes et à respecter sa raison d'être, ainsi notre charte QHSE précise les 5 axes qui nous guident au quotidien :

1. **Satisfaire les clients**
 2. **Satisfaire le personnel**
 3. **Satisfaire la société civile**
 4. **Affirmer notre engagement pour le développement durable**
 5. **Satisfaire nos actionnaires**



Focus : Réunion sécurité client



Nos résultats



2020 EN BREF

44%

de nos fournisseurs sont liés avec nous par un partenariat RSE

1,5 M€

d'investissement matériel



Thème	Indicateur	2019	2020	Objectif 2024
10 ETHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES	Nombre de cas de manquement à l'éthique commerciale	0	0	0
	Nombre de poursuites intentées pour violation de l'éthique commerciale	0	0	0
11 ACHATS RESPONSABLES	Pourcentage de fournisseurs essentiels ayant signé la charte fournisseur PREMAT	2%	20%	50%
	Pourcentage des fournisseurs essentiels avec des contrats contenant des clauses sur les exigences en matière d'environnement, de travail, de droits de l'Homme et de corruption	100%	100%	100%
	Pourcentage des fournisseurs essentiels couverts par une évaluation d'audit interne	0%	30%	66%

Parcourir les territoires



Notre vision territoriale

“

Notre société est profondément ancrée et impliquée dans la région de nos racines : l'Île de France avec les 3 sites PREMAT et ses territoires urbanisés ou de campagne.

Notre vision d'un transport durable contribue à l'attractivité et au dynamisme des collectivités et des entreprises.

Nos solutions pour y répondre reposent sur les principes de l'économie circulaire et du partage de la performance et nous œuvrons pour améliorer les services de transport et donner à tous, par les marchandises que nous livrons, la capacité de vivre mieux.

Mais PREMAT c'est aussi un partenariat avec l'enseignement local, le développement de l'aménagement du territoire de manière anticipative des évolutions réglementaires, sociales, environnementales et l'accompagnement d'initiatives collectives.

Notre engagement est de contribuer activement au développement socio-économique de notre territoire et de protéger les populations.

Nos Objectifs :

- ⇒ Réduire la sinistralité sur la route
- ⇒ Développer l'implication locale auprès des communautés et des organismes (professionnels, éducatifs, sportifs, culturels...)

”

Nos PREMAT'TITUDES :

- ⇒ Organisation de journées de la prévention routière
- ⇒ Rencontre avec des jeunes en école de formation
- ⇒ Soutien financier à des institutions sportives et culturelles



Implication dans les territoires



Nous voulons maîtriser notre impact local et contribuer aux besoins des populations :

- ➡ Participation au développement de l'économie locale en favorisant les fournisseurs de la région,
- ➡ Participation aux instances représentatives départementale (CCI de l'Essonne...),
- ➡ Partenariat avec les services de secours locaux dans le cadre d'exercices de crises conjoints.

S'ENGAGER LOCALEMENT

Preuve de notre engagement sur l'environnement local, notre président Philippe PREMAT est le représentant de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne** dans l'aménagement du territoire (participation à une étude sur la mobilité des salariés).



REDUIRE NOS IMPACTS ECOLOGIQUE ET SONORE

Poussé par la volonté de réduire notre empreinte écologique et réduire la pollution sonore, particulièrement dans notre territoire urbain, nous innovons dans l'utilisation d'énergies « propres et silencieuses » pour nos véhicules notamment par l'utilisation du GNV, qui a combustion très lente, rend le moteur du véhicule beaucoup moins bruyant.

REDUIRE LES EMBOUTEILLAGES

Conscients de la problématique de congestion routière dans notre région très urbanisée, nous nous efforçons d'alléger notre présence sur les itinéraires les plus critiques.

- Les exploitants orientent les conducteurs avec l'application Sytadin qui indique le trafic en temps réel vers les itinéraires moins encombrés.
- L'application est disponible sur affichage dynamique en salle conducteurs, ce qui leur permet d'anticiper leur itinéraire.
- Les conducteurs débutent leur journée plus tôt pour ne pas alourdir les axes les plus empruntés aux heures de pointe.
- Les itinéraires sur les grands axes sont privilégiés et encouragés pour dégager les voies secondaires et les zones urbaines.

MECENAT

L'intérêt général est pour nous essentiel et nous considérons notre rôle social important. Nous savons que nos collaborateurs y trouvent également un sens. C'est pourquoi nous développons des actions de mécénat locaux.

Sponsoring sportif et culturel



Très attaché à l'effort collectif, nous sponsorisons, entre autre, le club de football de l'US Crêteil-Lusitanos depuis de nombreuses années et soutenons l'édition de leur bulletin mensuel « l'Esprit Bélier ».

Sauvegarde des monuments historiques



Notre patrimoine, nos racines sont essentiels pour nous positionner pour un futur durable.

« Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »



Le meeting aérien de La Ferté Alais (91), est organisé depuis presque 50 ans par l'Amicale Jean Baptiste Salis.

La société MICHEL PREMAT est partenaire de cet évènement et fournit du carburant pour les parades et les effets pyrotechniques.

Cette amicale préserve et maintient en état de vol des avions de collection et valorise le patrimoine aéronautique. Ils construisent ou reconstruisent des appareils appartenant à l'histoire de l'aviation et transmettent le savoir-faire dans ce domaine.

Marque employeur attractive



Les jeunes générations se sentent bien plus concernées par le climat et le développement durable et souhaitent agir de manière concrète. C'est aujourd'hui aux entreprises de s'engager aussi dans ce sens. Ainsi, nous agissons localement auprès des écoles de formation pour valoriser nos métiers et l'image de marque de l'entreprise.

PARTENARIAT AVEC DES ECOLES DE FORMATION

Notre société développe des partenariats avec des écoles de formations spécifiques à nos métiers du transport (Lycée de Cerny, Aftral de Rungis, Lycée des Epluches...) afin de démontrer notre implication par le recrutement des jeunes conducteurs.



Visite des élèves de l'AFTRAL de Rungis



FOURNISSEUR CONNU DES AEROPORTS DE PARIS

La société Michel PREMAT est proche de la zone d'activité de l'aéroport d'Orly. Afin d'y travailler efficacement nous avons obtenu l'agrément de sûreté aérienne nous permettant d'être référencé « Fournisseur Connus » et d'opérer dans les zones de sûreté à accès réglementé de l'aéroport.

Cet agrément, obtenu à partir d'un programme de sûreté approuvé par un validateur externe, nous permet d'intensifier notre implantation dans notre territoire.

AMELIORER LES COMPORTEMENTS ROUTIERS

Nos conducteurs parcourent quotidiennement l'ensemble du réseau routier d'Île de France.

En tant que professionnels de la route, nous sommes animés par un devoir d'exemplarité en toutes circonstances.

Afin d'améliorer les échanges avec nos parties prenantes (usagers de la route) nous affichons le numéro de téléphone de la société sur nos véhicules. Nous avons également mis en place sur notre site Internet une adresse mail qui permet de joindre directement le service en charge de la gestion des réclamations.



Prévention routière : un défi quotidien

Chez PREMAT, la prévention routière se définit selon plusieurs étapes toutes essentielles et indissociables.

ANALYSER

Chaque accident de circulation est analysé par un formateur avec le conducteur concerné au cours d'un entretien, à l'aide d'un formulaire. Objectif : identifier les causes de l'accident et prendre conscience de son évitabilité.

COMPRENDRE

L'analyse de chaque accident nous permet d'élaborer des statistiques (typologie, causes, ancienneté...) afin de mieux comprendre les raisons et pouvoir adapter nos actions.



COMMUNIQUER

Plusieurs flashes accidents sont publiés chaque année pour partager un retour d'expérience ou tout simplement dans un but de prévention.

ACCOMPAGNER

Chaque conducteur peut-être revu en formation si nécessaire (multi-accidenté, accident marquant...)

PARTAGER

En partenariat avec le cabinet spécialisé dans la Prévention routière, nous organisons des journées prévention tout au long de l'année nous permettant de sensibiliser aux différents dangers de la route (ateliers, jeux...).

Charte de conduite PREMAT



S'engager pour une route plus sûre



Nous avons ainsi réalisé en collaboration avec nos conducteurs la « Charte de conduite PREMAT » prenant en compte tous les principes à respecter au quotidien sur la route.

Nos habituelles Journées de la Prévention organisées sur nos sites n'ont pas pu être tenues en 2020 en raison de la crise COVID-19 mais nous avons intensifié la communication numérique (affichage dynamique).

PREMAT a néanmoins affirmé son engagement en signant en 2020 la Charte de la Sécurité Routière : « 7 engagements pour une route plus sûre ».

Nos Résultats

2020 EN BREF

87%



des livraisons réalisées dans notre région
Île de France dont :

36% dans nos départements
d'implantations (l'Essonne et le Val d'Oise)

63%

de nos achats s'effectuent dans
notre région avec des PME ou TPE.

69%

des véhicules conformes aux dernières
normes environnementale dont :

3

véhicules supplémentaires motorisés au
gaz naturel pour une réduction des
émissions de CO₂ achetés en 2020

100%

des conducteurs formés à la conduite
préventive sur les deux dernières années



Thème	Indicateur	2019	2020	Objectif 2024
IMPLICATION DANS LES TERRITOIRES 14	Pourcentage d'achats locaux	62%	66%	66%
	Dépenses engagées auprès d'entreprises d'insertion (€)	0	2 000€	10 000€
	Nombre d'intervention dans les écoles, les entreprises et les manifestations locales	4	2	6
MARQUE EMPLOYEUR ATTRACTIVE 15	Pourcentage d'embauches sur le nombre d'entretien de recrutement	23%	26%	50%
	Ancienneté des salariés (an)	8,85	9,81	



COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

*« Parcourons la route ensemble,
de manière sûre et responsable,
pour un transport durable »*

TRANSPORTS PREMAT
14 rue du Bicentenaire - 91220 Le Plessis-Pâté
Tel. : 01 69 88 15 15
www.pemat.fr

Création – réalisation : Transports Premat – mai 2021